

Ils ont dit :

Nicolas HULOT, président d'FNH - 2006 :

"Evidemment que je suis pour les éoliennes mais pas tel qu'on le fait actuellement... Parce que l'on vient dire aux maires : ça va être pour vous une rente et c'est le seul motif de décision. Il faut faire des champs d'éoliennes dans des paysages industriels sur lequel ça apportera, peut-être, un supplément de caractère mais pas miter le paysage et dès lors, encore une fois, parce que je suis d'accord que ça a un impact visuel et parfois sonore...."

Yves COCHET, ex-ministre de l'écologie - 2005 :

"On peut bien amuser la galerie avec le boum spectaculaire des éoliennes, c'est hors sujet, tellement nous sommes éloignés des ordres de grandeur sur lesquels il faut agir."

Alain LHARDY, président de la chambre Basse-Normandie de la FNAIM - 2007 :

"Il me semble qu'une maison proche d'une éolienne se trouvera dévaluée... Je crois que très honnêtement c'est gênant, je pense qu'on verra certains secteurs baisser en prix si les éoliennes sont trop près".

Marcel DENEUX, Sénateur et président des énergies renouvelables au Sénat - 2007 :

"...Oui l'éolien est inutile en France, mais comme l'Europe impose 21% d'énergie électrique verte en Europe; La France, par solidarité avec les autres pays européens se doit d'installer des éoliennes... mais c'est vrai... c'est inutile..."

James LOVELOCK, chimiste biophysicien de renommé mondiale (hypothèse Gaïa) - 2007 :

"Je souligne à quel point les écologistes font fausse route depuis longtemps. L'énergie éolienne par exemple... Les danois précurseurs en la matière, en reviennent. Leur parc d'éoliennes ne répond qu'à 3% de leurs besoins alors qu'ils avaient imaginé une couverture à 100%"

IPNS - Juin 2007 - Ne pas jeter sur la voie publique

Plébisciter

Les technologies d'économies d'énergie Les énergies renouvelables efficaces Pour un Environnement Durable

Une prise de conscience

Inévitablement les énergies fossiles viendront à manquer et le réchauffement climatique semble faire consensus dans la sphère scientifique. Ces deux constats associés aux déséquilibres sociaux, déjà largement exacerbés entre les hémisphères nord et sud, laissent présager de terribles conflits entre les peuples si les pays développés ne se responsabilisent pas pour influencer positivement sur le devenir de la Terre. L'énergie, sang des activités humaines, est au centre de cet immense enjeu.

Plébisciter les technologies d'économies d'énergie

Les moyens de faire des économies d'énergies sont nombreux même si beaucoup d'entre eux restent à inventer et à diffuser. Associés à l'apprentissage de nouveaux comportements, ils possèdent de très loin le plus fort potentiel pour diminuer vigoureusement nos consommations d'énergie et nos émissions de CO₂. Qui plus est, ils seront sans nul doute l'objet de nouvelles activités à l'origine de beaucoup d'emplois dans l'économie de demain.

Plébisciter les énergies renouvelables efficaces

Toutes les énergies renouvelables ne se valent pas, il est donc indispensable de prioriser leur déploiement en fonction de leur efficacité technico-économique mais aussi de leur innocuité vis-à-vis de la santé et de l'environnement.

www.environnementdurable.net

contact@environnementdurable.net

Siège : 22 rue de la Libération - 86480 ROUILLE

Antenne Paris : 3 rue des Eaux - 75016 PARIS



Un projet éolien industriel sur votre commune ?

Vous êtes un élu local ou un simple citoyen ?

Pour vous faire votre opinion et avant toute décision regrettable téléchargez gratuitement le rapport sur www.environnementdurable.net :

L'ÉOLIEN INDUSTRIEL UNE IMPOSTURE ÉCOLOGIQUE UN SCANDALE FINANCIER



Je paye à tout vent
Sans bénéfice pour l'Environnement



L'ÉOLIEN INDUSTRIEL : UN NON-SENS ENVIRONNEMENTAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE

Qui sème des éoliennes récolte la zizanie :

Au regard des zones éoliennes industrielles existantes et à l'heure d'Internet, les citoyens français ne sont plus dupes sur la réalité de cette industrie : Sous couvert de Développement Durable, il ne s'agit en fait que d'une affaire d'argent. A ce jour, ce sont des centaines d'associations qui s'opposent à des projets ou des installations existantes qui menacent leur santé et leur patrimoine. En face ce sont des élus locaux, des propriétaires terriens, et des "pro-éoliens" qui revendiquent des revenus financiers et/ou une nouvelle utopie écologique.

Des impacts sanitaires sous estimés :

Les témoignages se multiplient avec le nombre de zones éoliennes industrielles qui entrent en activité. De toute évidence, malgré des rapports édifiants, les risques sanitaires de ces installations ont été totalement sous-estimés en termes de nuisances sonores et de projections d'objets dangereux.

Un fort risque de baisse immobilière :

Qui peut encore croire qu'une zone éolienne industrielle favorise le tourisme et qu'elle ne dégrade pas la valeur des biens immobiliers riverains ? Sachant que même à l'état de projet une zone éolienne industrielle doit obligatoirement être signalée, les professionnels rencontrent les premières difficultés à vendre certaines maisons et indiquent des dévaluations de 10 à 20% pour d'autres.

Il est urgent de pas se tromper d'énergies renouvelables :

A titre d'exemple, hier les biocarburants de 1^{ère} génération étaient la Panacée pour réduire les émissions de CO₂ des transports routiers, aujourd'hui de nombreux mouvements écologiques dénoncent à juste titre leur mauvais rendement environnemental et leur empiètement excessif sur les cultures alimentaires. L'éolien industriel est dans le même cas de figure : tôt ou tard, son inefficacité pour un encombrement maximum ne sera plus tolérable.

Attention propagande !

Dire qu'1 MW éolien est l'équivalent de 1 MW thermique/nucléaire est faux !

1MW thermique/nucléaire produit jusqu'à 7.000.000 KWh/an
1MW éolien ne peut produire en moyenne que 2.000.000 KWh/an
En réalité 1 MW éolien = 0,3 MW thermique/nucléaire

Dire qu'1 MW éolien alimente l'équivalent de 800 foyers (soit 2500 KWh/an/foyer) est faux !

La consommation électrique moyenne des foyers français est de 5860 KWh/an/foyer
Donc 1 MW éolien ne peut en théorie alimenter que 350 foyers

Mais cette vue de l'esprit est très loin de la réalité puisque ces 350 foyers virtuels ne peuvent pratiquement pas consommer d'électricité lorsqu'il n'y a pas suffisamment de vent (5 jours ½ par semaine), et ils doivent surconsommer lorsqu'il y a du vent (1 jour ½ par semaine) !

Le programme français de 13500 MW éoliens en chiffres :

- Des **milliers** d'éoliennes géantes dans les campagnes françaises
- **15 milliards** d'euros d'investissements
- **20 à 40%** de bénéfices après impôts pour les promoteurs éoliens
- **2 milliards** d'euros de surcoût pour les français
- Seulement **5%** de la production électrique nationale
- Même pas **0,5%** d'émissions de gaz à effet de serre en moins

Enormément d'argent en jeu :

La taxe CSPE prélevée sur les factures d'électricité dont la plus grande partie sert à payer le surcoût de l'éolien industriel. Des baux emphytéotiques allant jusqu'à 40 ans pour les propriétaires terriens qui louent leurs parcelles. Une taxe professionnelle distribuée aux collectivités locales. Des retours sur investissement faramineux pour les promoteurs éoliens. De toute évidence, l'éolien industriel est avant tout un produit financier faisant actuellement l'objet d'une bulle spéculative.

Trop d'espaces artificialisés :

Triste exemple que celui d'une communauté de communes de l'Oise qui envisage 80 éoliennes géantes sur son territoire. Pas une maison des 89 villages à plus de 10 Km d'une éolienne ! Le jour les squelettes tournoyant, la nuit des flashes rouges toutes les secondes...

Peu d'énergie produite :

Les calculs sont incontestables, l'éolien industriel ne pourra jamais produire plus de quelques % de l'électricité dont la France a besoin, qui plus est, sans empêcher aucune construction de centrale thermique ou nucléaire.

Pas de diminution des gaz à effet de serre :

La France s'est engagée à réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Or l'éolien industriel est l'énergie renouvelable la moins efficace pour contribuer à cette baisse. Subventionner et déployer 21% d'énergie renouvelable ? : Oui, mais seulement celles qui participent réellement à atteindre les objectifs fixés par le protocole de KYOTO comme le solaire thermique, l'emploi de la biomasse, ou la géothermie.

Téléchargez gratuitement le rapport complet sur :
www.environnementdurable.net